

FORMATION EN UNITÉ MOBILE MODULE COMPLÉMENTAIRE INITIATION À L'ÉVACUATION

N° d'organisme de formation CPI : 11 91 004 47 91

DURÉE DE LA FORMATION :

Une demi-heure supplémentaire sur chaque session.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE :

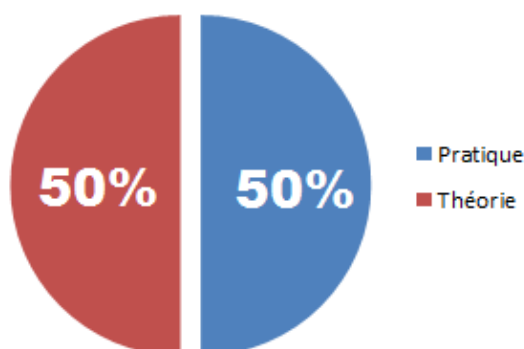
- ♦ Compléter une séance d'exercices en MobiFeu avec une initiation aux principes de l'évacuation ;
- ♦ Visualiser dans l'établissement, sur 1 niveau, les moyens de secours et d'évacuation ;
- ♦ Visualiser le point de rassemblement.

CONTENU DE LA FORMATION :

- ♦ Définition de l'évacuation.
- ♦ Moyens et causes de déclenchement de l'évacuation
- ♦ Définition d'un point de rassemblement
- ♦ Les acteurs de l'évacuation :
 - Rôle des guides et des serres file ;
 - Rôle du responsable évacuation.
 -
- ♦ Les cas particuliers (PMR*, PSH**, réfractaires,...)
- ♦ Visualisation du Point de Rassemblement.

Dans 1 bâtiment et sur 1 niveau de l'établissement.

- ♦ Visualisation des différents moyens de secours et d'alarme.
- ♦ Visualisation des dispositifs d'aide à l'évacuation.



* **PMR** : Personne à **M**obilité **R**éduite

** **PSH** : Personne en **S**ituation de **H**andicap

Pensez à nous consulter pour :

1/ vos formations à la sécurité incendie :

- ♦ Manipulation des extincteurs ;
- ♦ Équipier de Première Intervention (EPI) ;
- ♦ Équipier de Seconde Intervention (ESI) ;
- ♦ Formation en unité mobile ;
- ♦ Formation à l'évacuation / à la mise en sécurité (transfert horizontal) ;
- ♦ Exercices d'évacuation / de mise en sécurité ;
- ♦ Etc.

2/ vos formations de secourisme :

- ♦ Initiation à l'utilisation du défibrillateur ;
- ♦ Formation initiale de Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) ;
- ♦ MAC (Maintient et Actualisation des Compétences) du SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

3/ santé au travail :

- ♦ Formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) IBC (Industrie Bâtiment Commerce) ;
- ♦ Formation Gestes et Postures.

4/ vos formations à l'habilitation électrique tous niveaux ;

5/ une aide à la rédaction ou la rédaction complète de votre PPMS ainsi que son suivi (formation(s), exercice(s)) ;

6/ un audit de sécurité incendie ;

7/ une aide à la rédaction ou la rédaction complète de votre document unique ;

8/ la réalisation de vos plans et/ou consignes de sécurité incendie ;

9/ la maintenance ou l'installation de vos moyens de secours incendie.